

RUPTURES ET CONTINUITÉ DU SYSTÈME ÉDUCATIF

Impact sur les inégalités sociales à l'école

Jean-Louis PIEDNOIR

L'immense majorité des petits français rentrent à l'école à 3 ans pour en sortir à 18 ans ou plus tard. Ils auront connu 4 ou 5 types d'établissements utilisant chacun des pédagogies différentes auxquelles chaque jeune est prié de s'adapter sans que l'institution lui donne toujours les clés qui seraient utiles pour réussir dans un nouvel établissement. Quand elle le peut, la famille s'en charge, les ruptures ont donc quelque chose à voir avec les inégalités sociales.

Chaque type d'établissement ou de formation, école maternelle, école primaire, collège, lycée ou lycée professionnel, filière d'enseignement supérieur, a ses traditions, son type de personnel, son encadrement ce qui détermine son originalité pédagogique. Parmi les ruptures qui s'instaurent, toutes n'ont pas la même importance. Certaines d'entre elles sont le résultat de choix politique, quelquefois ancien, comme celle entre l'école primaire et le collège, d'autres font partie de la nature des choses comme entre le lycée et les filières d'enseignement supérieur.

De la maternelle au primaire

L'école maternelle généralisée est une spécificité française. S'il existe un débat sur la scolarisation des enfants de deux ans, actuellement leur taux de scolarisation est de 28%, pratiquement tous les enfants de plus de trois ans sont scolarisés. Si le personnel des écoles maternelles est le même que celui du primaire, il avait, jusqu'à une date relativement récente, un encadrement particulier: les inspectrices des écoles maternelles.

Actuellement l'encadrement n'est plus différencié, le même inspecteur d'une circonscription donné s'occupe des deux structures. La motivation de la réforme était le rapprochement des deux types d'établissements. Mais personnel et encadrement identique, cela n'a pas suffi car en 1991 on a voulu mieux articuler l'une à l'autre en créant un cycle éducatif liant la grande section de l'école maternelle et le cours préparatoire. Force est de constater que celui-ci est le plus souvent formel, chaque établissement faisant comme il avait l'habitude de faire. Pourtant une meilleure articulation entre les deux classes favoriserait probablement l'apprentissage primordial de la lecture, toujours objet de débats passionnés en France.

Du temps de sa plus grande autonomie l'école maternelle avait développé une pédagogie originale qui a longtemps servi de modèle. Avec le moindre intérêt que lui porte l'encadrement on observe ça et là une certaine sclérose, et aussi une plus grande difficulté à trouver, parmi les professeurs des écoles en formation, des volontaires pour les maternelles, niveau d'enseignement peu présent dans les instituts de formation. Une revitalisation de cette structure est nécessaire, mais il faut aussi assurer l'articulation avec le primaire. L'expérience a montré que les réformes institutionnelles sont de peu d'efficacité. Ce sont les pratiques et les mentalités des enseignants qui jouent le rôle principal.

Il faudrait à la fois revitaliser la fonction petite enfance et favoriser la mobilité des professeurs d'école entre la maternelle et le primaire, surtout entre la grande section et le cours préparatoire. Une action portant sur la formation des maîtres et les modes de gestion des personnels est possible moyennant l'attribution de quelques avantages de carrière à ceux qui accepteraient mobilité et formation complémentaire.

Du primaire au collège

La coupure entre le cycle 3 de l'école primaire et le collège est importante et nombre d'enfants de 11 ou 12 ans perdent pied. Il y avait, en France, pour ce niveau, deux traditions pédagogiques: celle du primaire supérieur (les cours complémentaires en particulier) et celle du premier cycle des lycées. La première s'adressait surtout aux élèves du milieu populaire ayant réussi leur école primaire, la seconde aux enfants de la bourgeoisie ou issus de familles ayant un acquis culturel. Pour des raisons tenant à la fois aux décisions politiques et au poids de la culture dominante, la première a été complètement éliminée. A l'opposé des choix de la social démocratie européenne qui privilégie l'école fondamentale de 6 à 15 ou 16 ans, la France a de fait voulu généraliser à l'ensemble d'une classe d'âge un modèle pédagogique adapté à des enfants recevant dans leur famille un soutien culturel, modèle qui de plus est plus coûteux que le premier.

Ainsi on fait défiler devant des enfants de 11 ans n'ayant connu que le maître unique une dizaine de spécialistes ayant reçu une formation très différente de celle de leurs collègues du premier degré, chacun ne se préoccupant que de sa discipline et laissant l'enfant se débrouiller seul, ou avec l'aide de sa famille, pour faire la synthèse des savoirs et des savoir-faire dispensés. On est les seuls en Europe à pratiquer ainsi, or les comparaisons internationales du type PISA ou autres ne montrent pas une performance des français de 15 ans supérieure à celle de leurs camarades d'autres pays comme la Finlande qui arrive largement en tête. Les mêmes comparaisons montrent une plus grande sensibilité du système français aux différences culturelles entre collégiens. On pouvait s'en douter quand on connaît le rôle de la famille dans un tel schéma pédagogique. En l'absence de soutien extérieur au collège, outre la synthèse évoquée plus haut, il y a la difficulté à s'organiser pour un travail personnel efficace.

Pour faciliter le passage du CM2 à la classe de 6^{ième} on pourrait là aussi favoriser la mobilité entre maîtres du primaire et professeurs de collège et réaliser ainsi un certain tuilage entre les deux structures. On pourrait surtout favoriser une plus grande polyvalence des professeurs de collège. D'ailleurs personne ne trouve à redire quand, au lycée professionnel, les élèves retrouvent des professeurs bivalents. Après tout ce que l'on exige d'un jeune de 15 ans, le fameux socle, tout professeur devrait le connaître!

Du collège aux lycées

Le passage du collège au lycée est d'abord affaire d'orientation. En gros un tiers des collégiens passent au lycée professionnel, les deux autres tiers en seconde dite indifférenciée, une minorité quitte le système scolaire pour l'apprentissage ou la vie dite active qui, pour eux, se traduit trop souvent par le chômage. Collège et lycée ont les mêmes professeurs et au cours de sa carrière un maître a très souvent connu les deux types d'établissement, la seconde est indifférenciée, toute chose qui facilite le passage. On ne retrouve pas la différence pédagogique existant entre le CM2 et la 6^{ième}. Par contre les orientations à prendre, les choix d'options à faire, engendrent une pression psychologique réelle, car derrière des choix présentés comme égaux en dignité par l'institution, se cache en réalité une hiérarchie qui préfigure celle des filières de l'enseignement supérieur et donc la plus ou moins grande possibilité d'accéder aux emplois socialement valorisés. Ceux dont les familles savent sont encore une fois favorisés.

Accèdent au lycée professionnel, en général les élèves dont les performances scolaires en fin de troisième sont jugées insuffisantes. Ils y viennent souvent à reculons, mais l'immense effort pédagogique réalisé par les équipes pédagogiques, accompagné très fréquemment par un investissement important des régions dans la rénovation des bâtiments et l'équipement technique, porte ses fruits. Ils découvrent un autre univers, des possibilités d'avenir, par la qualité de la formation professionnelle, par la possibilité, grâce aux classes passerelles, de faire des études longues.

Pourtant l'absentéisme y est souvent important, lié à un scepticisme général face aux difficultés d'insertion des jeunes, mais aussi alimenté par le non respect par l'institution des vœux exprimés par l'élève en fin de troisième. Il est déjà peu valorisant d'être orienté en lycée professionnel, si en plus on obtient pas la spécialité souhaitée, il est naturel d'être peu investi dans la formation dans laquelle on est autoritairement affecté. Il serait nécessaire que les personnels des collèges connaissent mieux les lycées professionnels, leurs possibilités, que leur découverte par les élèves des classes de 4^{ième} et de 3^{ième} soit systématisée. On favoriserait ainsi des orientations mieux fondées, on faciliterait le passage du collège au lycée professionnel.

Des lycée à l'enseignement supérieur

La variété des séries du baccalauréat et des filières de l'enseignement supérieur rend l'analyse du passage dans l'enseignement supérieur très complexe. On se contentera de signaler les points qui paraissent les plus importants. Les bacheliers professionnels sont de plus en plus nombreux à vouloir continuer leurs études, or les filières actuelles leurs sont inadaptées, les taux d'abandon et d'échec sont importants, même en STS où pourtant ils réussissent le mieux. Faut-il créer des classes d'adaptation, des filières propres ou les décourager dès le départ en leur réservant des places par la formation continue? Le problème est posé.

Il n'y a pas de rupture pour les bacheliers généraux et technologiques entrant en STS, les professeurs sont les mêmes que ceux du lycée, la pédagogie identique. Il n'en est pas de même pour ceux qui s'inscrivent en L1 à l'université. Pour eux le choc est brutal. Plus de classe, mais un partage entre cours magistraux et travaux dirigés, la cohérence entre les deux n'étant pas toujours évidente, un travail personnel proposé par l'institution vague et peu corrigé. L'étudiant se retrouve isolé, peu encadré, le temps passe et l'échec au premier examen partiel fréquent. Il en résulte des redoublements et des abandons d'études importants, ils varient selon le baccalauréat d'origine. Au bout d'un an 64% des étudiants de L1 poursuivent dans la même discipline, 10% se réorientent mais 25% quittent l'université. Les taux de réussite au DEUG en 2, puis en 2, 3 ou 4 ans selon le baccalauréat d'origine sont les suivants en pourcentage

	Bac L	Bac ES	Bac S	Bac technologiqu e	Bac professionne l
Réussite en 2 ans	49	50	54	18	7
Réussite totale	77	79	92	40	15

A noter que les bacheliers technologiques ou professionnels inscrits en L1 sont dans leur immense majorité issus des filières tertiaires (17 000 bacheliers STT et 2 800 bacheliers STI sont inscrits en L1 et ces derniers réussissent mieux que les premiers) et qu'ils y sont inscrits faute d'avoir été sélectionnés dans les IUT ou les STS du secteur tertiaire.

Le résultat de la rupture entre les deux ordres d'enseignements est le découragement, la perte de temps de beaucoup d'étudiants et pour la collectivité un surcoût important, alors que les universités françaises sont déjà sous dotées. Plusieurs universités ont fait de efforts pour mieux encadrer les nouveaux bacheliers, des résultats ont suivi, mais on arrive à une limite. La pédagogie de l'enseignement supérieur, son mode d'organisation ne répondent pas aux besoins de bacheliers actuels qui, quand ils le peuvent, cherchent à éviter l'université, préférant les classes préparatoires voire le détour par l'IUT. A l'évidence il faut promouvoir un modèle pédagogique intermédiaire entre celui du lycée et celui de l'université.

Le premier, très encadré, fabrique trop souvent "des bébés de 20 ans", le second laisse les étudiants se débrouiller, et encore une fois, celui qui ne reçoit pas une aide extérieure, par sa famille par exemple, est désavantagé. On pourrait créer, au moins en L1, des classes stables au lieu des groupes de travaux pratiques qui varie d'une mini discipline à une autre, éviter le saucissonnage du savoir en disciplines étroites chacune enseignée par un professeur différent, mieux diriger le travail personnel de l'étudiant et le corriger. Cela nécessite le renforcement de l'encadrement, un corps est disponible pour le faire, celui des professeurs agrégés. Certains crieront au scandale, on secondarise l'enseignement supérieur, il n'y a plus de lien avec la recherche. Ce discours comporte une bonne dose d'hypocrisie: où vont les enfants des enseignants chercheurs quand ils ont leur baccalauréat? En classe préparatoire! Qui concrètement enseigne actuellement en L1 dans beaucoup de disciplines?

Très souvent il s'agit de chargés de travaux dirigés dont beaucoup sont professeurs dans un lycée, leur recrutement par l'université a un caractère aléatoire prononcé sans liste d'aptitude contrôlée

Une action difficile à mener.

Si il n'est pas difficile de faire constater que les ruptures au sein du système éducatif sont une cause d'échec pour de nombreux jeunes et particulièrement pour ceux issus des milieux populaires, il est beaucoup plus difficile de prendre des décisions s'inspirant des propositions précédentes. On se heurte au corporatisme des différents corps, chacun défendant son territoire ou lorgnant sur celui du voisin. La façon dont le SNES et d'autres syndicats du second degré ont réussi à faire disparaître les PEGC, à empêcher l'apparition d'un corps de professeurs de collège pourtant prévu par le ministre Jospin montre la puissance des corporatismes. ***Dans des milieux intellectuels on trouve facilement des arguments invoquant l'intérêt de l'élève pour masquer des intérêts catégoriels très concrets. Un travail d'explication, l'appui de l'opinion publique est indispensable si on veut échapper au statut quo.***